

Intervention de Jean-Marc CLERY – FSU

Même si elle ne se retrouve pas de la même façon dans toutes les parties de l'avis du CESER, la FSU en apprécie néanmoins le contenu riche et nuancé. On apprécie en particulier la volonté de porter attention aux spécificités des publics scolaires, que ce soit pour les usages de la future plateforme IDEO ou pour l'accompagnement à l'orientation.

Pour autant, constatons que, hors apprentissage, les jeunes de la formation initiale, notamment les élèves des lycées professionnels, n'occupent pas beaucoup de place dans le document de la Région alors qu'il constitue une part importante des publics de la formation professionnelle. L'avis du CESER essaie de redresser les choses, en soulignant, par exemple à propos du *Chantier 6* le poids des bacheliers Pro, ou concernant le *Chantier 2*, que l'Éducation nationale doit être partie prenante des évolutions structurelles de la *Carte des formations*. Par contre pour le *Chantier 7*, on aurait dû souligner que la prévention du décrochage dépend largement des politiques volontaristes à mener en direction des la *voie pro*, dans l'Éducation nationale ou l'enseignement agricole.

Aujourd'hui le point de préoccupation majeur pour la FSU en matière d'orientation des jeunes, c'est l'incertitude sur l'avenir des CIO et des *Psychologues de l'Éducation Nationale* (PsyEN). Une incertitude qui s'est mue en angoisse depuis la publication du *Rapport Charvet* dont le Ministre semble globalement valider les préconisations, y compris celles concernant le « démaillage » du réseau actuel des CIO.

Dans ce contexte, le projet de la Région d'évolution du *Plan de professionnalisation des acteurs* a de quoi ajouter aux inquiétudes. En principe, la formation des acteurs à l'*Information sur les métiers et les formations*, compétence transférée, incombe à la Région, la formation à l'accompagnement et à l'orientation des élèves qui reste du ressort de l'État, elle n'en relève pas. La Région assure s'en tenir à cette distinction, pourtant, en annonçant l'ouverture du *Plan de professionnalisation* aux équipes éducatives des établissements scolaires, elle donne à penser le contraire.

Que la Région veuille prendre les devants pour organiser la mise en œuvre de sa nouvelle compétence et pour s'adapter à la réforme du lycée et de l'accès au supérieur, cela s'entend. Mais son *Plan de professionnalisation 2020* entérine de fait le déport de l'accompagnement et du conseil aux élèves et aux familles, cœur du métier des PsyEN, vers les professeur.es et les *Conseiller.es principaux d'Éducation (CPE)* des établissements.

La Région semble ainsi déjà faire sienne la préconisation du *Rapport Charvet* d'aller vers une *Certification en orientation* pour les professeur.es et les CPE et vers des "*référénts en orientation*" dans les lycées, les PsyEN se retrouvant cantonné.es au rôle de conseiller.es dans des lycées "*île de réseaux*" et les CIO fermés en masse. Cela, la FSU ne peut pas l'accepter.

Certification ou pas, les enseignant.es ne seront pas des psychologues ; il n'en ont pas la formation et ils n'auront ni la culture professionnelle ni la ressource du métier pour réfléchir aux enjeux du conseil en orientation et sur les biais qui peuvent venir interférer.

La commission *Formation Emploi Education* du CESER vient d'engager une étude sur les élèves de la voie professionnelle au lycée, leurs parcours et leur insertion. L'une de nos hypothèses est que ces jeunes qui viennent majoritairement de milieux populaires ont d'autant plus besoin d'un accompagnement, en particulier dans leur orientation afin de prendre confiance en eux - en elles notamment - face aux représentations qui viennent trop souvent encore faire obstacle à l'estime d'eux-mêmes et à leurs aspirations.

Pour la FSU réussir l'accompagnement de ces jeunes passe par la préservation d'un réseau de CIO solide et par des PsyEN en nombre suffisant et conforté.es dans leur métier et leurs missions. C'est ce que la FSU porte sans relâche, et c'est ce qu'elle redira avec force le 15 octobre dans le cadre de la *journée nationale d'action intersyndicale pour la défense du Service public d'Orientation de l'Éducation nationale et de l'ONISEP*.